

IMPACT DES EUROCODES SUR LE CCTG TRAVAUX

L'essentiel

Depuis le 1^{er} avril les Eurocodes remplacent les normes françaises en contradiction (ENV ou autres).

L'article 3 de l'arrêté du 28 août 2006 relatif aux spécifications techniques des marchés et des accords cadres n'impose pas une seule voie possible pour les spécifications du marché mais **incite à recourir de manière préférentielle aux normes nationales transposant des normes européennes, ce qui est le cas des Eurocodes.**

La recommandation de l'Observatoire Économique de l'Achat Public (OEAP) de juillet 2009 invite également l'acheteur public, État mais surtout collectivités territoriales, à concevoir les ouvrages selon les Eurocodes. Il convient de rappeler que **leur emploi s'impose si l'ouvrage est sensible aux problématiques de feu ou de séisme**¹.

Un grand nombre de fascicules du CCTG Travaux ne sont aujourd'hui pas cohérents en n'intégrant pas les Eurocodes, tant pour la partie spécification que pour la partie listant les normes à utiliser. **Il convient donc de veiller à ce que le CCTP reprenne la liste des normes qu'il est demandé de respecter et précise le référentiel à employer : Eurocodes ou fascicules du CCTG Travaux**². A défaut ce seront les normes figurant dans les fascicules qui s'appliqueront, pour ceux qui sont visés au marché³.

La présente Informations précise les fascicules qui seront revus prochainement au regard des Eurocodes. Ces révisions interviendront dans le cadre du projet de Référentiel Génie Civil 2010. À cette occasion les fascicules devraient se soustraire au processus contraignant de validation de l'OEAP et de publication par arrêté au Journal Officiel et évoluer dans leur forme et leur contenu (normes, guides, recommandations, notes techniques, etc.).

¹ Les décrets et arrêtés précisant les ouvrages concernés et les dispositions antisismiques ne sont toujours pas parus.

² Le récapitulatif des dérogations aux fascicules du CCTG que l'article 3.12 du CCAG de 1976 prévoyait de faire figurer au CCAP a disparu dans la version de 2009 ce qui constitue une source potentielle de contradiction entre référentiels.

³ L'article 4.1 du CCAG Travaux reprend, dans sa dernière version à l'instar de la précédente, une hiérarchie des pièces contractuelles en mentionnant les fascicules du CCTG Travaux. En revanche ce même article occulte les autres spécifications techniques (normes, etc.) précisées par l'arrêté du 28 août 2006 qu'il importe donc de mentionner au CCTP afin de les repositionner dans la hiérarchie des pièces.

Contact : dtr1@fntp.fr

TEXTES DE REFERENCE :

- Arrêté du 28 août 2006 relatif aux spécifications techniques des marchés et des accords cadres.
- Recommandation sur la référence aux Eurocodes dans les marchés publics relatifs aux ouvrages de construction » du GEM-OTM, juillet 2009 http://www.minefe.gouv.fr/directions_services/daj/guide/gpem/table.html ;
- Arrêté du 8 septembre 2009 portant approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux ;
- BI Technique et Recherche n°5 « L'utilisation des Eurocodes s'impose pour les marchés publics » du 9 septembre 2009

I. FASCICULES RELATIFS AUX MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Fascicule CCTG	Avenir envisagé	Échéance des travaux (sous réserve)
Fascicule 3 (1996) Fourniture de liants hydrauliques	⌚ Retrait du fascicule	Mi 2010
Fascicule 4, titre II (1993) Armatures à haute résistance pour constructions en béton précontraint par pré ou post-tension	⌚ Retrait du fascicule et remplacement par : la série des normes EN 10138 en préparation : <ul style="list-style-type: none"> . prNF EN 10138-1 (<i>Généralités</i>) . prNF EN 10138-2 (<i>Fils</i>) . prNF EN 10138-3 (<i>Torons</i>) . prNF EN 10138-4 (<i>Barres</i>) certification des armatures de précontraintes (ASQPE ou équivalent) le futur fascicule 66 sera lui-même révisé après publication des normes	A publication des normes (2011-2012) et du fascicule 66 révisé
Fascicule 4, titre III (2000) Aciers laminés pour construction métallique	⌚ Retrait du fascicule et remplacement par quelques clauses dans le futur fascicule 66. Celui-ci fournira en annexe un guide d'aide aux choix des aciers de construction métallique. ⌚ Complété par : NF EN 1090-1 (<i>exigences pour l'évaluation de la conformité des éléments structuraux</i>) NF EN 1090-2 (<i>exigences techniques pour les structures en acier</i>) Marque NF "Acier" ou équivalent	2011, à publication du nouveau fascicule 66
Fascicule 4, titre IV (1993) Rivets en acier, boulonnerie à serrage contrôlé, destinés à l'exécution des ouvrages métalliques	⌚ Retrait du fascicule, remplacement par quelques clauses dans le futur fascicule 66. ⌚ Marque NF "Boulonnerie de construction métallique" ou équivalent	2011, à publication du nouveau fascicule 66

I. FASCICULES RELATIFS AUX MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Fascicule CCTG	Avenir envisagé	Échéance des travaux (sous réserve)
Fascicule 61, Titre II (1972) Conception, calcul et épreuves des ouvrages d'art - Programme de charges et épreuves des ponts-routes	<p>ⓘ Retrait du fascicule et remplacement par :</p> <p>Norme NF EN 1991-2 (<i>Actions sur les ponts, dues au trafic</i>) et son annexe nationale ;</p> <p>Guide SETRA « <i>Épreuves de chargement des pont-routes et passerelles piétonnes - Guide technique</i> » (clauses du CCTP en annexe 1, déjà incluses dans PETRA) (http://www.setra.equipement.gouv.fr/)</p> <p>Note technique SETRA sur les convois exceptionnels, le nouvel arrêté à venir et les charges militaires.</p>	2011
Fascicule 61, Titre IV (2003) Actions climatiques. Action de la neige sur les constructions (règles N84 révisées)	<p>ⓘ Retrait du fascicule et remplacement par :</p> <p>Norme NF EN 1991-1-3 (<i>Actions de la neige</i>) et son annexe nationale</p>	Mi 2010
Fascicule 62, Titre 1^{er}, section I BAEL (1999)	<p>ⓘ Retrait du fascicule et remplacement par :</p> <p>Normes NF EN 1992-1-1 (<i>Règles générales et règles pour les bâtiments</i>) et NF EN 1992-2 (<i>Ponts en béton – Calcul et dispositions constructives</i>) et leurs annexes nationales ;</p> <p>Guide SETRA « <i>Eurocode 2 - Application aux ponts-routes en béton - Guide méthodologique</i> » de juillet 2008 (http://www.setra.equipement.gouv.fr/)</p>	Mi 2010
Fascicule 62, Titre 1^{er}, section II BPEL (1999)	<p>ⓘ Retrait du fascicule et remplacement par :</p> <p>Normes NF EN 1992-1-1 et NF EN 1992-2 et leurs annexes nationales ;</p> <p>Guide SETRA « <i>Eurocode 2 - Application aux ponts-routes en béton - Guide méthodologique</i> » de juillet 2008</p>	Mi 2010
Fascicule 62, Titre V (1993) Règles techniques de conception et de calcul des fondations des ouvrages de génie civil	<p>ⓘ Retrait du fascicule et remplacement par :</p> <p>Norme NF EN 1997-1 (<i>Calcul géotechnique – Règles générales</i>) et son annexe nationale ;</p> <p>Normes complémentaires:</p> <ul style="list-style-type: none"> . prNF P 94-261 (<i>Fondations superficielles</i>) . prNF P 94-262 (<i>Fondations profondes</i>) . NF P 94-270 (<i>Remblais renforcés et massifs en sol cloué</i>) . prNF P 94-281 (<i>Murs de soutènement</i>) . NF P 94-282 (<i>Écrans de soutènement et ancrages</i>) . prNF P 94-290 (<i>Ouvrages en terre</i>) – ne devrait pas être publiée <p>Guide du SETRA « <i>Calcul des ponts aux Eurocodes - Utilisation du fascicule 62 titre V du CCTG d'application de l'Eurocode</i> » de janvier 2008 (http://www.setra.equipement.gouv.fr/)</p>	Mi 2010

III. FASCICULES RELATIFS A EXECUTION DES TRAVAUX

Fascicule CCTG	Avenir envisagé	Échéance des travaux (sous réserve)
Fascicule 56 (2004) Protection des ouvrages métalliques contre la corrosion	<ul style="list-style-type: none"> ⌚ A réviser pour faire référence à l'EN 1090. ⌚ Mise à jour centrée sur le bon emploi des normes (fascicule ou autre type de document) 	2012
Fascicule 63 (1993) Exécution et mise en œuvre des bétons non armés, confection des mortiers	<ul style="list-style-type: none"> ⌚ Retrait du fascicule pour les OA ; il faudra examiner s'il faut le conserver pour d'autres ouvrages (tunnels...) 	Mi 2010
Fascicule 64 (1993) Travaux de maçonnerie d'ouvrages de génie civil	<ul style="list-style-type: none"> ⌚ Mise à jour. ⌚ Ce fascicule est référencé dans le CCTP type sur la réparation des ponts en maçonnerie. 	2011
Fascicule 65 (2008) Exécution des ouvrages de génie civil en béton armé ou précontraint	<ul style="list-style-type: none"> ⌚ Une première étape consistera à reprendre le CCTP type "Pétra" pour intégrer l'EN13670 (fin 2010-mi 2011) tout en conservant la référence au fasc. 65 actuel. Ce travail permettra également d'établir une note technique SETRA sur l'utilisation concomitante de l'EN 13670 avec son annexe nationale et du fascicule 65 actuel. La révision de fascicule 65 suivra. ⌚ Mise à jour centrée sur le bon emploi des normes (fascicule ou autre type de document) ; document complétant la norme NF EN 13670 (<i>Exécution des structures en béton</i>) et son annexe nationale <p>Rmq : L'annexe nationale de la norme NF EN 13670 renvoie explicitement au fascicule 65.</p>	2012
Fascicule 66 (1993) Exécution des ouvrages de génie civil à ossature en acier	<ul style="list-style-type: none"> ⌚ Mise à jour centrée sur le bon emploi des normes (fascicule ou autre type de document) ⌚ Documents à produire : annexe informative au futur fascicule 66 sur les choix proposés par la norme NF EN 1090-2 (à confirmer) 	2011
Fascicule 67, Titre 1^{er} (1993) Étanchéité des ouvrages d'art. Support en béton de ciment	<ul style="list-style-type: none"> ⌚ Mise à jour centrée sur le bon emploi des normes, ATE et marquage CE. ⌚ A revoir dans le cadre du futur comité sectoriel étanchéité constitué prochainement par l'ASQPE. 	2012
Fascicule 68 (1993) Exécution des travaux de fondation des ouvrages de génie civil	<ul style="list-style-type: none"> ⌚ Mise à jour centrée sur le bon emploi des normes (fascicule ou autre type de document) ⌚ Normes d'exécution des travaux géotechniques spéciaux : <ul style="list-style-type: none"> NF EN 1536 (<i>Pieux forés</i>) NF EN 1537 (<i>Tirants d'ancrage</i>) NF EN 1538 (<i>Parois moulées</i>) NF EN 12715 (<i>Injection</i>) NF EN 12603 (<i>Rideaux de palplanches</i>) NF EN 12699 (<i>Pieux avec refoulement de sol</i>) 	2011

	<p>NF EN 12716 (<i>Colonnes, panneaux et structures de sol-ciment réalisés par jet</i>)</p> <p>NF EN 14199 (<i>Micropieux</i>)</p> <p>NF EN 14679 (<i>Colonnes de sol traité</i>)</p> <p>NF EN 14475 (<i>Remblais renforcés</i>)</p> <p>NF EN 14731 (<i>Amélioration des massifs de sol par vibration</i>)</p>	
--	--	--